

les Canadiens, autant de chances d'emploi que possible et, du moment que l'exode ne dépasse pas les bornes raisonnables, ne pas nous en inquiéter outre mesure. Il est fatal qu'il se produise un certain mouvement de migration. D'autre part, nous devons faire face à un problème d'ordre financier: il ne nous est pas possible d'offrir à nos hommes de science le même niveau de vie dont jouissent ceux des États-Unis, à moins de relever en même temps le niveau général des salaires. Or, celui-ci est plus élevé aux États-Unis. Je crois qu'à tout bien considérer et en comparant les chiffres, notre situation n'est pas si sombre. Ce qui nous intéresse directement, c'est de savoir dans quelle mesure les fonctionnaires du Conseil national de recherches ont émigré aux États-Unis. Nous acceptons volontiers de remplacer nos membres lorsque les partants se dirigent vers l'industrie canadienne ou vers les universités canadiennes. A notre avis, il ne s'agit pas là d'une perte. Donc, de 1951 à 1956, nous avons en moyenne un personnel scientifique de 438 personnes dont 40 terminaient leur stage chaque année, soit environ 8 p. 100. Cela est bien raisonnable, à mon avis, étant donné que nous engageons de jeunes personnes, nous les formons et les envoyons ailleurs.

La moyenne de ceux qui ont accepté des emplois aux États-Unis est de 5.8 par année, mais seulement 3.8 étaient des citoyens canadiens. Les autres étaient des gens que nous avions embauchés et qui venaient pour la plupart de Grande-Bretagne et qui sont ensuite passés aux États-Unis. Quant aux Canadiens qui ont accepté des emplois aux États-Unis, notre perte a été de 0.9 p. 100 par année, ce qui signifie que dans la période de cinq ans, le nombre est négligeable; d'ailleurs, la plupart n'étaient pas des employés senior. Donc, en ce qui concerne le Conseil, notre perte n'a pas été forte.

J'ai une intéressante série de chiffres à l'égard de l'ensemble du problème. Ces données concernent les doctorats accordés par l'Université McGill. McGill a conféré plus de 500 doctorats en chimie depuis 1920, soit probablement la moitié ou le tiers de tous les doctorats conférés au Canada dans toutes les matières; l'université a suivi de près ses diplômés et est restée en contact personnel avec eux. Durant cette période, 31 p. 100 de ses docteurs sont passés aux États-Unis. L'exode a atteint son plus haut point entre 1923 et 1939, vers la fin de la crise économique alors que nos recherches scientifiques n'étaient pas très étendues. Nous conférions des doctorats en grand nombre parce que la crise a en fait accru le nombre des diplômés en faisant multiplier les inscriptions à une époque, où les gens ne pouvaient trouver du travail. Ces chiffres étaient très élevés, mais ils ont baissé sensiblement; en 1954, 27 p. 100 de nos docteurs ont quitté le Canada et en 1955, 18 p. 100. Il ne fait aucun doute que la tendance a été à la baisse depuis la guerre. A mon avis, ce n'est pas trop mal, mais si nous réussissions à garder tous ces gens chez nous cela vaudrait encore mieux.

Autre façon d'étudier le problème, c'est de regarder ce qu'il est devenu des divers diplômés. On voit que sur le nombre de ceux qui ont obtenu des doctorats au Canada en 1953, 67 p. 100 ont trouvé des emplois au pays et 12 p. 100 aux États-Unis. Le reste, 21 p. 100, ont poursuivi leurs études.

D. Avez-vous les chiffres relatifs à l'Université McGill pour les années 1933 à 1939?—R. La proportion s'établit à 50 p. 100 environ, mais à l'époque, il se faisait très peu de recherches industrielles au Canada et plusieurs personnes se voyaient refuser du travail parce que, tout simplement, il n'y en avait pas.

D. Avez-vous quelque idée de ce qui arriverait si les États-Unis changeaient de ligne de conduite quant à la conscription afin que ces jeunes diplômés